



Région Grand Est



Site Natura 2000 FR2100281

MARAIS DE VILLECHÉTIF

Département : Aube
Commune(s) : Villechétif, Creney-près-Troyes, Saint-Parres-aux-Tertres, Pont-Sainte-Marie

Surface : 131 ha
DOCOB : Arrêté d'approbation de mars 2008

Désignation en Zone Spéciale de Conservation : Arrêté du 17 octobre 2008
Animateur(s) actuel(s) : CEN Champagne-Ardenne (période 2018-2021)

Statut(s) du site :

- ZNIEFF I
- ZNIEFF II
- ZICO
- NAT.2000
- APPB
- SITE INSCRIT

Description générale du site

Situé entre la Champagne crayeuse et la Vallée de la Seine, le Marais de Villechétif est une tourbière alcaline de fond de vallée. Cerclée par les cultures et le tissu urbain grandissant de Troyes Champagne Métropole, la ZSC est traversée à deux endroits par deux axes routiers. Offrant un patrimoine naturel exceptionnel, le Marais de Villechétif représente l'une des dernières tourbières de l'Aube.



Marais de Villechétif (S. Pestelard-CENCA)

Principaux intérêts écologiques

Habitats naturels

Les habitats emblématiques de la ZSC sont la tourbière basse alcaline et le marais calcaire. Ces habitats se développent sur un sol gorgé d'eau en permanence, à l'origine de la création de la tourbe. La ZSC est dominée par des boisements humides peuplés d'Aulnes glutineux, de Frênes communs et du Chêne pédonculé. Des plans d'eau abritant une végétation aquatique patrimoniale sont aussi présents.

Flore

Les inventaires menés sur la ZSC depuis 1980 ont permis de recenser 130 espèces végétales. L'originalité principale de la flore réside dans la présence d'espèces typiques de zones humides, dont certaines d'entre elles sont protégées et figurent sur liste rouge : la Grande Douve, la Germandrée des marais, la Fougère des marais, le Saule rampant.



Agrion de Mercure (A. Antoine-CENCA)

Faune

La ZSC abrite une riche diversité animale, dont certaines espèces – amphibiens, oiseaux, odonates, sont visées par la démarche Natura 2000 : l'Agrion de mercure, la Grenouille agile, le Pic noir... La plupart de ces espèces sont protégées en France et/ou en Europe. Le Marais de Villechétif accueille aussi d'autres espèces d'intérêt patrimonial, notamment chez les Reptiles ainsi que chez les Orthoptères et divers autres groupes d'invertébrés.

Activités sur le site

La ZSC s'est progressivement boisée à cause de l'abandon des pratiques culturelles traditionnelles (pâturage extensif, fauche). Quelques propriétaires privés exploitent les boisements humides (peupleraies ou boisements d'aulnes et de frênes). L'alimentation en eau de la ZSC a été profondément modifiée au cours des siècles. Le creusement du Canal d'Argentolle qui est le

seul exutoire de la ZSC et le drainage causé par les cultures encerclant le marais ont provoqué un assèchement progressif des nappes phréatiques. L'activité cynégétique de la ZSC est pratiquée par les sociétés de chasse communales et concerne la chasse au gibier d'eau et au grand gibier.

Principaux objectifs du DOCOB

Les principaux objectifs du DOCOB visent à la restauration et au maintien de la qualité de l'eau et des habitats tout en favorisant les espèces végétales et animales patrimoniales associées. La mise en place de suivis scientifiques pour améliorer les connaissances et l'intégration de ces démarches dans le contexte local sont également des priorités.



Canal d'Argentolle traversant la ZSC (M. Chautard-CENCA)

Actions engagées

Le CENCA bénéficie des financements d'un contrat Natura 2000 (2017-2020) pour la mise en place d'un pâturage bovin sur 1,4 ha de la ZSC. Il s'agit du seul secteur pâturé sur la ZSC.

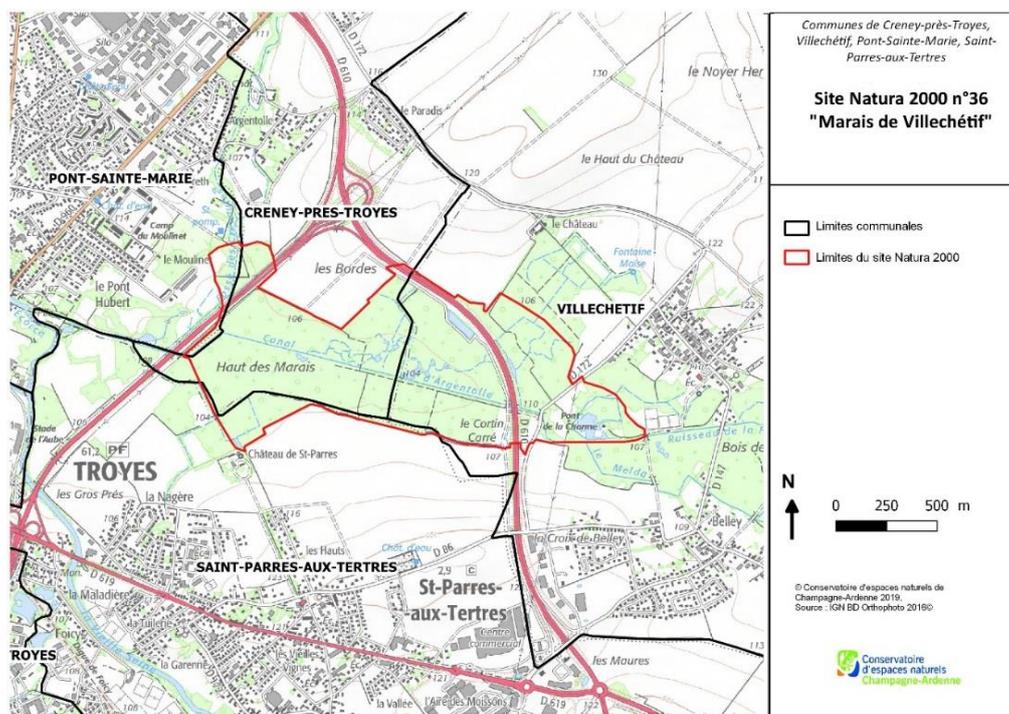
Outils contractualisables déjà engagés

- MAEC -
- Contrat N2000 - 1,4 ha gérés par le CENCA
- Charte N2000 -

Perspectives

Généralisation des opérations de gestion pour conserver les milieux de tourbières (pâturage, fauche, débroussaillage), développer la sensibilisation des propriétaires forestiers privés pour la mise en place de pratiques prenant en compte la biodiversité des boisements humides de la ZSC, amélioration des connaissances sur le fonctionnement hydrologique (types d'alimentation en eau, types de sols) afin de restaurer et préserver les secteurs fonctionnels du marais.

Carte du périmètre du site



Contacts

DDT de l'Aube : Yann PERI, référent espaces naturels, bureau biodiversité - yann.peri@aubes.gouv.fr – 03 25 46 20 66
 CEN Champagne-Ardenne : Manon CHAUTARD, chargée de missions - mchautard@cen-champagne-ardenne.org – 03 25 80 50 50